

Direction générale adjointe – Programme santé
Physique générale et spécialisée, de l'enseignement et
de la recherche

DESTINATAIRES : Toutes les équipes du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEURS : Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint – Programme santé
physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la
recherche et directeur intérimaire des soins infirmiers
Benoît St-Denis, adjoint à la DGA-SPER, Service de prévention et
contrôle des infections

DATE : Le 7 janvier 2022

OBJET : **VISITEURS COVID+ DANS UN CONTEXTE DE DÉCÈS IMMINENT**

Étant donné les enjeux éthiques et le caractère sensible que représente le décès imminent d'un proche, il est maintenant permis à un visiteur COVID+ d'effectuer **une visite ponctuelle** à un usager en contexte de décès imminent ou d'aide médicale à mourir, sous certaines conditions :

- Le visiteur devra être escorté dès son arrivée dans l'établissement jusqu'à la chambre de l'usager et il en va de même à son départ.
- Le visiteur devra porter un masque N-95 (ex. : Modèle Médicom ou Champak) durant toute sa visite.
- L'usager devra être mis en précaution additionnelle gouttelette/contact + à l'arrivée du visiteur et jusqu'au décès. L'usager devra donc être en chambre privée.

Pour de plus amples détails, vous pouvez vous référer à cette [recommandation](#).

Merci de votre collaboration.